



La place et la participation des familles au sein d'un EAJE

De la réglementation à la mise en pratique

Mardi 11 avril 2017

À Saint Jean de Moirans



Depuis le décret du 1^{er} août 2000, tout EAJE doit accorder une « place aux familles » et favoriser leur « participation à la vie de l'établissement ». Dans les faits, la mise en application de ce texte implique des évolutions de pratiques et de postures. L'ACEPP, en tant que mouvement centré sur la promotion du rôle et de la place des parents, a développé depuis plus de trente ans une expertise utile et partageable sur ces problématiques, qui montre notamment que, au-delà de l'obligation légale, la participation des familles est un atout dans l'action éducative auprès des jeunes enfants.

OBJECTIFS

- ◆ Identifier l'intérêt et les enjeux de la participation des familles dans un EAJE
- ◆ Repérer les freins et leviers relatifs à la participation des familles
- ◆ Développer une posture professionnelle qui permette la participation des familles
- ◆ Appréhender des outils qui favorisent l'implication des familles

CONTENUS

Séquence 1 :

- ◆ L'ACEPP, un réseau national centré sur la promotion de la place et du rôle des parents dans les EAJE.
- ◆ La « participation des familles », une notion complexe : d'une conception minimale à une participation active - les différents niveaux de la participation.
- ◆ Pourquoi favoriser la participation des familles dans un EAJE ? Les apports pour les enfants, les familles, les professionnels.
- ◆ Quelle place pour les familles dans un EAJE ? Prédéfinie ? Ou co-construite ?

Séquence 2 :

- ◆ Les obstacles à la participation des familles : au niveau des familles, des équipes, de l'organisation... Comment les travailler ?
- ◆ Les postures favorables à la participation des familles : accueil, écoute, valorisation des ressources des parents...
- ◆ Les outils de la participation des familles : organisation de l'espace, accueil et communication, instances et événements, mur des familles...

METHODES et EVALUATIONS

Apports théoriques, analyse de situations apportées par les stagiaires, travaux de groupe, lecture de documents, vidéos.

Evaluation de satisfaction, des acquis et de leur transférabilité par écrit et oral

FORMATEUR

Mourad HAKMI, Anthropologue et formateur ACEPP National

DUREE

7 heures





Bulletin d'inscription par action de formation à retourner au plus 1 mois avant le début de la formation :

- ◆ Par mail à formation@acepp38.fr
- ◆ Par courrier à ACEPP 38-73 Formation, 132 impasse des hortensias, 38430 St Jean de Moirans
- ◆ Inscriptions en ligne sur www.acepp38.fr

Intitulé de la Formation

Titre de la formation :

Date de la formation :

Coordonnées de la structure

Nom du gestionnaire :

N° ICOM : :

Adresse du gestionnaire :

Mail du gestionnaire :@.....

Téléphone du gestionnaire :

Coordonnées des stagiaires

Nom – prénom	Adresse postale du stagiaire	Adresse mail du stagiaire	Fonction

Tarifs et coût de la formation

- ◆ Tarif adhérent = 135 € la journée / Tarif Non adhérent = 165 € la journée

Montant à régler :	
Nb de stagiaires x le tarif =€	... €

Date :

Nom et signature de l'employeur :

Cachet de l'entreprise





Formations à venir

13 avril 2017	De quel enfant parle-t-on ? <i>Comment travailler les effets de « résonances » des enfants et des professionnels ?</i>
4 mai 2017	Il était une fois... <i>Le conte et les comptines chez les jeunes enfants</i>
10 mai 2017	La place de la convivialité dans les relations professionnelles <i>Jusqu'où est-il possible de s'emmêler ?</i>

Consulter les programmes détaillés sur www.acepp38.fr

Inscriptions et renseignements

Pascaline FAGUET

Responsable Administrative de la Formation



formation@acepp38.fr



04.76.35.02.32

(lundi et jeudi après-midi)

www.acepp38.fr

132 impasse des hortensias—38430 Saint Jean de Moirans

